

URGENCE HUMANITAIRE à Gaza !

Halte au massacre : cessez-le-feu immédiat !

Pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens

Après 2 mois de bombardements continus d'une violence inouïe, il n'y a plus aucun endroit sûr où s'abriter pour la population civile de Gaza déjà privée d'eau, de nourriture, de médicaments, de soins par un blocus total, interdit par les conventions internationales.

En annonçant des objectifs militaires contre le Hamas en représailles aux terribles crimes commis le 7 octobre sur la population israélienne, l'armée israélienne a systématiquement ciblé les infrastructures vitales pour la population (eau, assainissement, énergie) mais aussi immeubles, commerces, habitations, écoles, hôpitaux, églises, mosquées, agences de presse... et ni le centre culturel français, ni les structures onusiennes pour les réfugiés n'ont échappé à cette fureur criminelle qui fait chaque jour toujours plus de victimes civiles : femmes, enfants, soignants, journalistes, secouristes des ONG, agents de l'ONU, estimées à plus de 20 000 morts sur ces deux mois de guerre, avec 3 à 4 fois plus de blessés aux chances de survie extrêmement réduites en raison des conditions médicales et sanitaires totalement dégradées.

À Gaza, par l'impossibilité de soins suffisants et de nourriture, des malades, des bébés meurent aussi, des femmes accouchent seules dans les ruines...

La population est contrainte à fuir constamment et dans un dénuement total, sans issue possible : la volonté manifeste d'Israël de vider la bande de Gaza de ses habitants survivants s'apparente à une épuration ethnique, voire à un projet génocidaire.

En Cisjordanie occupée et à Jérusalem-Est, autres territoires palestiniens, la population est soumise à la violence redoublée de l'armée et des colons : emprisonnements arbitraires, expulsions, destructions, vols de terres, accroissement de colonies illégales, apartheid et assassinats de civils.

<p>La France au Conseil de sécurité doit porter la voix de la paix et soutenir tout ce qui va dans le sens du droit international pour garantir aux peuples palestinien comme israélien le même droit à vivre en paix et en sécurité dans le respect des résolutions des Nations Unies.</p>

Dans l'urgence de cette crise humanitaire majeure, la France doit se joindre à l'ONU pour obtenir :

- un cessez-le-feu immédiat (encore plus depuis le rejet de la résolution du 8 décembre)
- la mise en place d'une aide humanitaire urgente à la hauteur des nécessités pour la population de Gaza
- la libération des otages enlevés par le Hamas et la libération des prisonniers palestiniens détenus arbitrairement par Israël
- la levée du blocus et une protection de toutes les populations prises en étau à Gaza
- de mettre fin au déplacement forcé des populations civiles, concentrées dans le sud de la bande de Gaza et bombardées par l'armée israélienne en violation du droit international humanitaire.

Ce sont les principales exigences immédiates que nous formulons en direction du gouvernement de notre pays car il faut tout faire face à cette catastrophe humanitaire majeure !

Mais la France doit aussi contribuer à une solution pérenne qui permette au peuple palestinien de recouvrer ses droits légitimes niés depuis trop longtemps, par la reconnaissance de l'État palestinien et en mettant en place des sanctions économiques envers la politique d'annexion et de colonisation que mène Israël en contradiction avec le droit international.

À l'initiative de l'AFPS, pour porter ces exigences
le collectif 21 pour une paix juste et durable entre Palestiniens et
Israéliens
vous appelle à un rassemblement

**Vendredi 15 décembre 2023 à 17h
à Dijon place François Rude**

Le collectif 21 pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens :

Amitiés Palestine Al Rowwad, Amnesty International, AFPS (Association France Palestine Solidarité), ATTAC (Association pour la taxation des transactions financières et l'action citoyenne), ARAC (Association Républicaine des Anciens Combattants), ATMF (Association des Travailleurs Maghrébins de France), Collectif à bas la guerre, Dijon Autonomie Antiraciste, LDH (Ligue des Droits de l'Homme), MAN (Mouvement pour l'Action Non violente), Mouvement de la Paix, MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples), Libre Pensée (Fédération départementale, Cercle M. Martinet), UJFP (Union juive française pour la paix), SOS Racisme, CGT (Confédération générale du travail), CNT (Confédération Nationale du Travail), FSU (Fédération syndicale unitaire), Solidaires, UNEF (Union Nationale des Étudiants de France), Solidaires Etudiant-es, GES (Gauche Ecosocialiste), Ensemble !, LFI (La France insoumise), NPA (Nouveau parti anticapitaliste), PCF (Parti communiste français), POI (Parti ouvrier indépendant), UCL (Union Communiste Libertaire)

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.